Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz — الشركة التونسية للكهرباء والغاز

APPEL D'OFFRES NATIONAL

(AON° 2013 P 1142)

La STEG se propose de lancer un Appel d'Offres national ayant pour objet :

ACQUISITION D'UNE UNITE DE PRODUCTION D'EAU GLACEE A CONDENSATION PAR AIR POUR LE CENTRE DE PRODUCTION DE RADES

Sous peine de rejet catégorique, les offres doivent parvenir à la STEG sous triple enveloppes cachetées recommandées par voie postale ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central de la STEG (contre décharge) au plus tard le **Mardi 02 Juillet 2013 à 12h30** sous triples enveloppes cachetées à l'adresse suivante:

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHES
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ - 38, RUE KEMAL ATATURK - 1021 TUNIS.
APPEL D'OFFRES NATIONAL N°1142 : ACQUISITION D'UNE UNITE DE PRODUCTION D'EAU GLACEE A CONDENSATION PAR AIR POUR LE CENTRE DE PRODUCTION DE RADES

Toutes soumission doit être obligatoirement accompagnée des pièces annexes suivantes :

* Un certificat d'affiliation à la CNSS (copie certifiée conforme).

* Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (Originale ou certifiée conforme).

* Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; le soumissionnaire qui est en état de redressement amiable est tenu de présenter une déclaration à cet effet.

* Une déclaration sur l'honneur comportant leur confirmation de n'avoir pas fait, et leur engagement de ne pas faire par eux-mêmes ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (originale).

* Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire n'est pas un agent public au sein de la STEG ayant cessé son activité depuis moins de cinq ans (sauf pour les essaimés).

* Structure du capital pour les petites entreprises.

* D'une caution provisoire de soumission d'un montant égal à **1 950 DT**.

NB : La STEG peut exiger d'autres pièces annexes ayant trait au dossier d'appel d'offres.

Pour les petites et moyennes entreprises : (le cas échéant)

Outre les pièces annexes citées ci haut, les petites et moyennes entreprises doivent obligatoirement accompagner leurs offres de la pièce suivante :

- Entreprisse récemment constituée :

* Déclaration d'investissement approuvée par l'API.

- Entreprises en activité :

*Dernière déclaration du chiffre d'affaires approuvée par la recette des finances.

Les petites et moyennes entreprises sont exonérées de fournir la caution bancaire provisoire, il reste entendu que l'offre du soumissionnaire doit être obligatoirement accompagnée des pièces indiques ci-dessus.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué, à partir de la première date de publication du présent communiqué, et ce auprès de la Direction Production et Transport de l'Electricité à l'adresse suivante:

STEG/DPTE- DEP LOGISTIQUE-DIVISION ACHATS
SISE A RADES FORET – 2040 – TUNIS -- TEL : (216.71)433 977 – Poste : 23 24 - FAX : 216.71 433 066.

La validité des offres sera de **90 jours**, à dater du lendemain de la date limite de réception des offres

Les intéressés peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres sur présentation d'une demande écrite et moyennant le versement d'un montant non remboursable de Trente Dinars par exemplaire (30 DT) en espèces ou par virement bancaire au compte de la STEG :**C.C.B (ATB): 201104.0319/41 - Rue Hédi Nouira 1001Tunis**.

Le fax de l'ordre de virement fera foi pour l'envoi du dossier. Il y a lieu de rappeler le Numéro de l'Appel d'Offres dans votre virement.

NB : Ne peuvent participer à l'appel d'offres que les soumissionnaires ayant d'une façon régulière retiré le cahier des charges.

La séance d'ouverture des plis technico-financières est publique et elle aura lieu au siège social de la STEG au Bâtiment G 3ème étage, **le Mercredi 03 Juillet 2013 à partir de 09H30.**

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.